

Le Trait d'Union

Camparochois

En résumé

- Élections régionales/cantoniales . p3
- Les commissions . p5
- Agenda culturel . p7
- Associations . p13

Édito

Camparochoises, Camparochois,

C'est avec un immense plaisir que je prends la plume aujourd'hui pour, comme on dit, « faire un brin de causerie » avec vous.

Depuis plus d'un an maintenant, nous avons la sensation d'être en hibernation, isolés les uns des autres par la force des choses. Cette sensation est plus que désagréable pour chacun de nous.

J'ose être optimiste et penser que nous allons voir le bout du tunnel très vite. Cependant, nous allons devoir continuer encore quelques temps à prendre les précautions qui s'imposent à tous, la vaccination n'empêchant pas d'être porteur de la COVID voire de la transmettre ...

Lire la suite page 2

Agenda



Dimanches 20 et 27 juin
Élections régionales et cantoniales
Gymnase

Vendredi 2 juillet
21 h, au Baigne-Chat
Spectacle *24 heures plus tôt*
Cie les Aristobulles

Samedi 3 juillet
19 h 30, au Baigne-Chat
Fanfare Pierres & Fils
Feux d'artifice

Dimanche 4 juillet
16 h 30, au Baigne-Chat
Spectacle *Le Chemin des gens*
Cie de La Trace

Samedi 10 juillet
Les Heures Vagabondes
21h Concert de Klone
Parking Gymnase

Mardi 10 août
21 h dans le jardin du presbytère
Concerts en nos villages
(musiques classiques)

Édito (suite)

... Cette « drôle de vie » ne nous empêche pas d'avancer. Les travaux de la salle des fêtes quant à eux continuent et « nous pensons qu'elle sera terminée dans l'été.. Dans le deuxième semestre, **des travaux seront réalisés aussi salle de l'union** afin surtout de mettre les toilettes aux normes handicapées. Un parking sera mis à la disposition juste derrière. Quelques **travaux de voirie**, dont les plus importants rue de la Paix pour capter les eaux de ruissellement, ont perturbé la circulation mais c'est la règle du jeu et ils permettent de rouler moins vite pendant ce temps-là.

Pour ce qui est de Liniers, **la réfection de la rue n'était pas un luxe, merci le département**. La vidéosurveillance sera mise en place d'ici la fin d'année comme prévu pour assurer notre sécurité. **En septembre, l'église Notre-Dame sera fermée le temps de remettre en état le clocher**. Les cloches seront descendues et nous organiserons des jours de visite.

Des rencontres sont organisées avec les riverains du city stade afin de trouver des solutions pour respecter la liberté et la tranquillité de chacun. Le lotissement de la Rouère est lancé pour une offre de plus de vingt propositions de logement. Voilà pour les plus importantes réalisations de cette année.

Le conseil va être sollicité dans les prochains jours pour réfléchir d'une part sur les travaux de la future mairie à côté de la salle de l'Union comme il en avait été décidé lors de la fusion en 2017, mais aussi sur **des aménagements à réaliser pour circuler à pied**

ou à vélo dans notre commune en toute sécurité.

Dès que les mesures sanitaires vont pouvoir nous le permettre, nous organiserons une réunion publique avec nos « ados » afin de mieux les comprendre et répondre à leurs attentes mais aussi de les sensibiliser sur la vie en communauté.

Les élections départementales (ex-cantonales) et régionales vont avoir lieu au gymnase les 20 et 27 juin pour l'ensemble des administrés de notre commune. Toutes les mesures sanitaires vont être mises en place. Évitions l'abstentionnisme et soyez nombreux à venir voter. N'oubliez pas votre pièce d'identité et votre crayon !

Dans l'attente de pouvoir échanger plus longuement avec vous je vous demande de rester prudents face au virus. Le conseil prévoit quelques manifestations cet été pour que l'on se retrouve si tout va bien, alors surtout prenez soin de vous.

Le conseil et moi-même sommes toujours à votre écoute.

Sommaire

- ▶ Élections régionales/cantonales . p3
- ▶ Les commissions . p5
- ▶ Agenda culturel . p7
- ▶ Voirie et bâtiments . p9
- ▶ Nouveau Trait d'Union . p12
- ▶ Associations . p13



Élections régionales et départementales

Les élections départementales et régionales auront lieu le même jour :

- le 20 juin 2021 pour le premier tour,
- et le 27 juin 2021 pour le deuxième tour.

S'agissant d'élections à double scrutin, nous sommes amenés à changer le lieu du bureau de vote habituel afin de pouvoir respecter les consignes sanitaires liées au COVID-19. Les bureaux de vote n° 1 et n° 2 seront transférés au gymnase – rue de la poste.

Ma procuration : Une première étape vers une procuration de vote complet en ligne

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais plus simple d'établir une procuration.

Vous pouvez utiliser le nouveau téléservice, Maprocuration, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne. Ce dispositif en partie dématérialisé a été mis en place par le ministère de l'Intérieur pour tous les scrutins.

Cette procédure est complémentaire à la procédure papier, qui reste possible si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas utiliser la voie numérique. Vous pouvez donc toujours effectuer la démarche selon ces 2 autres modalités :

- Imprimer le formulaire disponible sur internet, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet ;
- Remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat ou tribunal, ou lieu accueillant du public défini par le préfet) et présenter en personne un justificatif d'identité.

À savoir

Tout au long de la procédure, vous êtes informé par courrier électronique de son avancée et vous êtes assuré de la bonne prise en compte de votre procuration, même si elle est faite peu de temps avant l'élection.

Comment cela se passe ?

Vous souhaitez établir une procuration ? Le nouveau dispositif se déroule en 3 étapes :

1. Vous effectuez votre demande de procuration sur maprocuration.gouv.fr après vous être authentifié via FranceConnect et avoir indiqué une adresse électronique (e-mail). Vous indiquez la commune où vous votez, l'identité de la personne qui votera à votre place et vous précisez pour quelle élection ou quelle période vous souhaitez donner procuration. Dès que vous avez validé votre demande, vous recevez par courriel une référence à 6 caractères.

2. Muni de cette référence de dossier et d'une pièce d'identité, vous vous rendez dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, quel que soit son lieu. L'officier de police judiciaire (OPJ) ou l'agent de police judiciaire (APJ) habilité par le juge, saisit la référence dans un portail numérique dédié et sécurisé.

Votre identité apparaît alors à l'écran et est contrôlée au regard de la pièce d'identité présentée. La validation par l'OPJ ou l'APJ déclenche la transmission instantanée de la procuration vers votre commune d'inscription.

3. Vous êtes informé par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration.



À noter

Lors de cette démarche, vous n'avez pas à prouver l'identité ou l'adresse du domicile de l'électeur que vous désignez pour voter à votre place.

Vous n'avez pas non plus à fournir de justificatif sur le motif de votre procuration. En effet, depuis le 17 juin 2020, le vote par procuration est une modalité de vote ouverte sans condition.

Il n'est donc plus nécessaire de justifier le motif pour lequel il vous est impossible de vous rendre au bureau de vote.

Un gain de temps et une simplification au profit de tous

Ce dispositif permet de diminuer le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne :

- Les électeurs, qui peuvent désormais faire leur demande de procuration en ligne depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone ;
- Les 100 000 policiers et gendarmes habilités, devant lesquels les électeurs doivent toujours se présenter pour limiter les risques de fraude mais dont le temps consacré à l'établissement des procurations sera considérablement réduit ;
- Les services communaux pour lesquels le traitement des procurations est dématérialisé et simplifié.

Comment voter ?

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale est conseillée.

Les pièces acceptées pour justifier de son identité au moment du vote (arrêté du 16 novembre 2018 entrant en vigueur le 1er janvier 2019) sont les suivantes :

01. Carte nationale d'identité ;
02. Passeport ;
03. Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
04. Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
05. Carte vitale avec photographie ;
06. Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
07. Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
08. Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
09. Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
10. Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » (et, jusqu'en janvier 2033, le permis de conduire en carton qui comporte sa photographie) ;
11. Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Le jour des élections, pensez à venir avec votre crayon !

Élections et COVID

Augmentation temporaire du nombre de procurations autorisées pendant l'épidémie de Covid-19.

Par dérogation, chaque mandataire peut disposer de deux procurations, y compris lorsque ces procurations sont établies en France.



La carte électorale

La carte électorale est valable pour tous les scrutins au suffrage universel direct et est délivrée à tout électeur inscrit sur la liste électorale.

Elle n'a pas de limite de validité. Elle est gratuite et d'un modèle uniforme. Les nouvelles cartes électorales sont établies lors des opérations de refonte des listes électorales, en général tous les 3 à 5 ans.

La carte électorale doit obligatoirement contenir les indications suivantes :

- nom, prénoms, domicile ou résidence, date et lieu de naissance de l'électeur ;
- l'identifiant national d'électeur ;
- l'indication du lieu et du numéro du bureau de vote où doit se présenter l'électeur.

L'apposition de la signature du maire et du cachet de la mairie est facultative. La carte électorale est délivrée à toute personne inscrite sur les listes électorales.

L'inscription sur les listes électorales ne donne toutefois pas lieu à la délivrance immédiate de la carte électorale. Elle est distribuée par le maire au domicile des électeurs.

Cette distribution est achevée au plus tard trois jours avant le scrutin ou, en l'absence de scrutin, au plus tard le 30 avril de l'année suivante.

Les cartes électorales qui n'ont pas pu être distribuées au domicile des électeurs, notamment par suite de changement d'adresse non signalé, retournent à la mairie.

Elles seront mises à la disposition des électeurs concernés en cas de scrutin au bureau de vote mentionné sur la carte électorale. Ces électeurs ont alors la possibilité de retirer leurs cartes électorales le jour du scrutin. Elles ne peuvent être délivrées à ces électeurs qu'après vérification de leur inscription sur les listes électorales et la présentation d'une pièce d'identité.

À noter !



Pour les élections régionales et départementales du 20 juin 2021 et 27 juin 2021, le lieu du bureau de vote est le « gymnase » pour les bureaux de vote n°1 et n°2.

Les cartes d'électeurs ne seront pas ré-éditées.

Commissions

Commission Santé - Solidarité

Vaccination :

La communauté de communes du Haut Poitou a mis en place un centre de vaccination à Neuville à l'espace Jean Dousset. La commune de Champigny en Rochereau a donc dû recenser les personnes de plus de 75 ans, puis celles de plus de 70 ans qui souhaitaient se faire vacciner avec le vaccin Moderna.

Projet service civique :

À partir du 4 octobre 2021 et pour une durée de 8 mois, nous proposons une offre de service civique pour un jeune entre 16 et 25 ans.

Le service civique correspond à une mission d'intérêt général qui doit être « gagnante » pour le jeune volontaire, la collectivité municipale, et pour le public ciblé par la mission.

Le jeune volontaire perçoit une indemnité de 580,55 euros nets, dont 472,97 euros pris en charge par

l'État. Le reste à charge pour la commune est de 107,58 euros mensuels. Le temps hebdomadaire est fixé à 24 heures.

L'annonce est publiée sur le site du service civique où vous pouvez déposer vos candidatures si vous êtes intéressé. Une réunion d'informations sera organisée pour présenter la mission et répondre aux questions des jeunes intéressés.

<https://www.service-civique.gouv.fr/>



Descriptif des missions à la page suivante >

Les missions

Créer du lien entre les habitants

Avec les jeunes

- En partenariat avec le CSC la Case et LA JUNIOR association :
 - Promouvoir l'engagement citoyen : Bénévolat, service civique...
 - Participer à la mise en place de projets* pour et avec les jeunes (Soirées, Carnaval, Halloween...)
 - Promouvoir les actions des jeunes sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, TIK TOK, Snapchat)
- En partenariat avec les écoles :
 - Sensibiliser les élèves sur le gaspillage alimentaire à travers des animations ludiques pendant la semaine du goût
 - Animer des activités favorisant l'ouverture citoyenne et le bien vivre ensemble auprès des enfants

Avec les seniors

- En partenariat avec l'association les Moulins de l'amitié :
 - Participer à la réouverture du club informatique
 - Proposer des animations autour du numérique
 - Promouvoir les actions de l'association sur les réseaux sociaux

Liens intergénérationnels

- Organiser des séances de lecture intergénérationnelle « lire et faire lire »
- Effectuer un reportage intergénérationnel autour de la thématique « c'est quoi avoir 15 ans hier et aujourd'hui ? »
- Créer avec les jeunes un livret d'activité à destination des personnes âgées.

Autres projets en cours : Bourse au permis de conduire

Prochainement, la commune va proposer une bourse au permis de conduire pour un jeune de la commune, de 18 à 25 ans, en échange d'une activité bénévole d'intérêt collectif.

Après examen des candidatures, le bénéficiaire pourra obtenir une aide au financement du permis de conduire, cumulable avec le dispositif « permis à 1 euro par jour » (prêt bancaire de 1200 euros).

La sélection s'appuiera sur les critères suivants :

- Revenus personnels et situation familiale
- Insertion professionnelle
- Engagement citoyen

Commission Patrimoine Culture Tourisme

La crise sanitaire a mis un coup d'arrêt à la Culture. Avec le déconfinement,

même si toute programmation reste difficile et incertaine, la mairie tenait à organiser un weekend culturel pour renouer avec l'esprit festif de la commune, en partenariat avec le Comité des fêtes, le Club des Moulins de l'Amitié et le Centre socio-culturel de la Case de Vouillé.

En partie grâce aux aides financières de la CCHP et du Département dans le cadre du plan de relance culturel, c'est avec un immense plaisir que nous vous proposons de vous retrouver, cet été, autour d'événements artistiques et culturels, dans le respect des mesures barrières.

Agenda Culturel

**Vendredi 2 juillet, à 21 h,
au Baigne-chat**

Spectacle gratuit et buvette (Comité des fêtes)
Programmation en partenariat avec le Centre
Socio-Culturel La case de Vouillé
Les Aristobulles, spectacle « 24 heures plus tôt »



Spectacle de magie entre théâtre forain et cabaret

Un dérapage burlesque, avec, Robert un génie totalement déconnecté de la réalité ; Patrick, un magicien exceptionnel, ambitieux et Denise, le poisson.

Vous allez vivre en direct une remontée dans le temps, une plongée dans les méandres du mentalisme, une descente en apnée dans les profondeurs de l'illusion !

Vous découvrirez deux personnages attachants qui essaient de vivre avec ce que la nature leur a accordé comme différence. Et alors ? Denise le poisson, que fait-elle dans cette histoire ? Tout allait bien jusqu'à hier... 24 heures plus tôt.

Frissons, tendresse et trahison...

**Samedi 3 juillet, à 19h30,
au Baigne-chat**

Pierres & Fils – Fanfare, spectacle gratuit
Buvette (Comité des fêtes) - Feu d'artifices



**Dimanche 4 juillet, 16h30,
au Baigne-Chat**

« Le chemin des gens », Compagnie de la Trace
Déconseillé aux moins de 12 ans
Réservation et entrées payantes : 5 euros
Enfants de 12 ans à 18 ans : 2,5 euros
Étudiants et demandeurs d'emploi : 2,5 euros

Distribution : Mise en scène Antoine Compagnon /
Récits Michèle Bouhet / Chants, musiques Jean-Louis
Compagnon. En partenariat avec le Club des Moulins de
l'Amitié

Pour réserver

Virginie GENET 06 21 55 53 30

Denise LORIOUX 06 21 31 16 99



« Le Chemin des Gens », un spectacle où il est question de territoire. Comment l'habitons-nous ? Comment nous habite-t-il ?

À travers des contes traditionnels (très) revisités et des écritures originales, Michèle Bouhet et Jean-Louis Compagnon transportent le spectateur dans des univers à la fois quotidiens et singuliers. Tous les personnages qui y sont évoqués, vous les connaissez, vous les avez rencontrés, mais vous ne le saviez peut-être pas. Leurs identités se construisent devant vous dans une subtile alchimie de l'intime et du politique, de l'humour et du vertige.



Samedi 10 juillet : Les Heures Vagabondes

Depuis 2004, le festival Les Heures Vagabondes enchante les soirées d'été, aux quatre coins du département, avec l'objectif de diffuser la culture en milieu rural et de la rendre accessible au plus grand nombre en favorisant le mélange des générations. Annulé en 2020 en raison de la crise sanitaire, le festival s'adapte cet été pour permettre à un maximum de personnes de profiter d'une parenthèse culturelle.

Cette année, festival de tous les publics, les Heures Vagabondes s'appuient sur une programmation locale du 9 au 24 juillet. Cette 17^e édition, offre 7 concerts gratuits dans les communes rurales du département. Rock, pop, métal, folk ou encore jazz, il y en aura pour tous les goûts musicaux !

Champigny en Rochereau accueillera le groupe Klone le samedi 10 juillet, sur le parking du gymnase.

Aux frontières du rock progressif et du métal, le groupe originaire de Poitiers exporte depuis plus de 20 ans sa musique sur les plus grands festivals de la planète et sur les plus grandes scènes hexagonales, avec notamment un passage au prestigieux Hellfest en 2019. Après s'être aventuré dans un univers rock planant et atmosphérique avec «Le Grand Voyage», leur dernier album studio, Klone revient avec «Alive», un live de 14 titres enregistré entre deux concerts, respectivement au Sjiwa à Baarlo, aux Pays-Bas, et au Moloco à Audincourt, en France.

La jauge est fixée à 1000 personnes, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Pass sanitaire obligatoire pour les spectateurs de plus de 11 ans, contrôle réalisé à l'entrée du concert.



Mardi 10 août, 21 h dans le jardin du presbytère de l'église Notre-Dame de Champigny en Rochereau

« Concerts en nos villages », concert de musiques classiques (entrées payantes, tarif préférentiel pour les habitants de la commune).

Papi, Rosalie et les autres

Dans le dernier bulletin municipal de janvier, nous vous avons annoncé la projection du court métrage « *Papi, Rosalie et les autres* », filmé dans la commune, réalisé par les jeunes de la Junior association, les Champions du baigne-chat et Jérôme DUBREUIL, réalisateur professionnel.

En raison des contraintes sanitaires, la projection n'a pas pu avoir lieu mais le film est en lien sur le site internet de la commune : <https://www.champignyenchereau.com/evenements/>

Merci encore à tous les acteurs et techniciens pour ce beau projet vidéo !



Regards sur le passé

Une dizaine de cartes postales en noir et blanc agrandies sur des plaques en aluminium vont prochainement être installées pour illustrer le passé de la commune de Champigny en Rochereau. Elles compléteront celles qui avaient été posées sur la commune de Champigny le Sec.

Certaines rues sont bien méconnaissables aujourd'hui de ce qu'elles ont été autrefois ! Ces photographies sont des traces précieuses de notre patrimoine communal dont tout le monde va pouvoir profiter.

Nous remercions M. et Mme METAIS pour le prêt des cartes postales.



France Bleu Poitou, En balade à Champigny en Rochereau

Champigny-en-Rochereau (86), l'unité de ses habitants, l'esprit républicain bien ancré et son association qui crée du lien «Cousette et Compagnie»

Voici une info passée à la trappe du dernier bulletin municipal et quel dommage ! Les visiteurs chevronnés du site internet de la commune n'étaient, sans doute, pas passés à côté de cet événement médiatique. Oubli réparé à présent :

Le 12 décembre 2020, au micro, à distance mais en direct avec France Bleu Poitou pour son émission En balade dans le Poitou, Dominique Dabadie, Jean-Yves Vidal, ancien conseiller municipal, passionné d'Histoire et toujours très actif au sein de

la commission Communication et Paola Palacios Canales, de l'association Cousette et Compagnie ont répondu aux questions de Karinne Ducher.

Pour découvrir ou redécouvrir l'émission, rendez-vous sur les archives de France Bleu Poitou à l'adresse suivante :

<https://www.francebleu.fr/emissions/les-parcs-et-jardins-du-poitou/poitou>



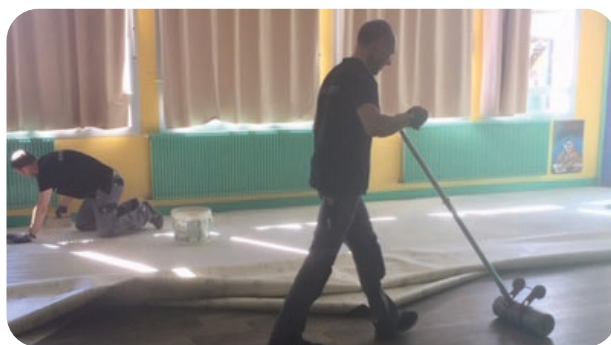
Commission Voirie Bâtiments

Après un bon travail de la commission, vient le temps de réaliser les travaux :

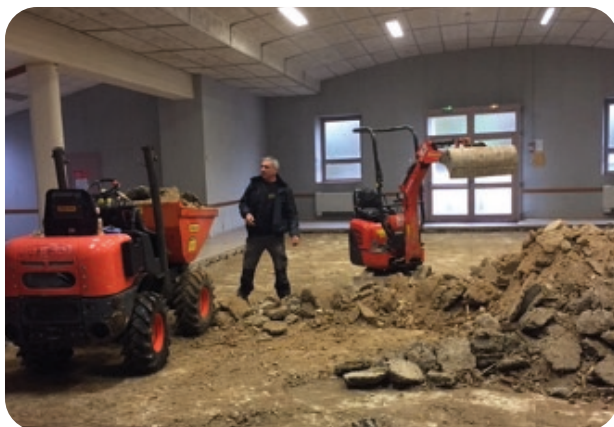
- rue de la Pierre levée et de la Rondelle, les travaux seront terminés en juillet : poutres, accotements et revêtement de la chaussée,
- des trottoirs rue des Obiers et rue de la Fontaine ont été posés,
- la retenue d'eau pour capter les eaux de pluie rue de la Paix et le parking rue Traversière (derrière la salle de l'Union) sont en cours.

À l'école Augustin Dernier : de nouveaux revêtements de sol pour 2 classes ont été posés et des toilettes aux normes handicapées ont été aménagées.

La cuisine de la cantine n'est pas en reste avec des travaux de peinture prévus en juillet,



Les travaux de la salle des fêtes se poursuivent et devraient être terminés cet été.



Enfin une borne incendie a été installée rue Grassalières.



Nous n'oublions pas non plus nos artisans qui œuvrent chaque jour pour des dépannages en tout genre et vous accompagnent dans vos projets de rénovation d'habitat ou pour votre bien-être avec pourquoi pas une nouvelle coiffure, un massage...

Nous pensons bien évidemment à nos agriculteurs qui participent activement à la vie de notre village. Les conditions climatiques du début du printemps n'ont pas été favorables pour les futures récoltes. L'agriculture est un poumon local essentiel et fait partie intégrante de notre patrimoine dont nous pouvons profiter lors de balades dans le village.

Enfin nous voulions mettre en avant nos associations et surtout tous les bénévoles qui malgré une année en berne ne se sont pas découragés et ont su se réinventer avec des cours en visio, plein air, des vidéos... et ainsi permettre aux adhérents de pratiquer leurs activités favorites, malgré les contraintes sanitaires.

Nous espérons tous que la rentrée permettra de retrouver une vie associative si dynamique habituellement. Les associations ont un rôle primordial dans le tissu social pour notre belle commune.

La commission Forces vives reste à la disposition des associations, commerçants, artisans et agriculteurs pour vos demandes ou pour vous accompagner dans vos projets et nous espérons pouvoir vous retrouver lors de réunions afin d'échanger ensemble sur l'avenir.

Des projets sont déjà en cours comme la rénovation à venir de la maison des assos (ancienne école Le Rochereau), la finalisation du local de l'APE (un grand merci à ses bénévoles – voir photos). D'autres idées sont à l'étude pour rendre notre commune encore plus accueillante et dynamique, où il fait bon vivre.

Commission Forces vives

Avec cette année si particulière, nous avons quand même de bonnes nouvelles pour nos commerces et notre vie communale, avec l'arrivée début mars du CHAMP-PIZ et la vente de pizzas à emporter.



Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer l'arrivée d'un autre commerce « Chez le marchand » qui ouvrira prochainement place Cassin. Sébastien vous accueillera pour vous proposer des produits locaux et régionaux.

Vous aurez l'occasion de revoir, cet été, David, exposer ses fruits et légumes les weekends. Bien évidemment, nous vous encourageons à continuer de fréquenter nos commerces communaux.

La commission Forces vives vous souhaite à tous un bel été et d'avance de bonnes vacances.



La commission Environnement, Développement durable, Agriculture et Déchets

Aménagements du city stade

La création du city stade il y a quelques années avait pour but de répondre au manque d'installations à destination des jeunes. L'objectif est atteint, le city stade rencontre un franc succès, mais malheureusement, ses abords sont également devenus un lieu de rassemblement et nous constatons de nombreuses et trop fréquentes incivilités :

- cris et musique trop forte,
- déchets éparpillés partout autour (tessons de bouteilles, capsules de bière, emballages ...),
- introduction sans autorisation chez les riverains pour récupérer des ballons qui ne peuvent pas venir d'une utilisation normale du city stade,
- véhicules motorisés roulants beaucoup trop vite sur une route interdite à cet usage,

... et cela, de jour comme de nuit...

Pour les riverains, la situation n'est plus tolérable et la mairie, avec la commission environnement a décidé de faire de la résolution de cette situation, l'une de ses priorités de 2021.

Vous pourrez donc découvrir très prochainement les différents aménagements qui vont être apportés afin de redonner aux lieux et surtout à ses riverains un peu de sérénité tout en maintenant la fonction première de loisirs.

Ces aménagements concerneront l'accessibilité au chemin qui longe le gymnase, l'éclairage public autour du city stade, et les abords des terrains des riverains.

Des horaires de fréquentation du city stade vont également être définis.



Nos autres projets

Nous allons faire poser un poteau dans les jardins du souvenir des 2 cimetières, et faire réaliser des plaques aux noms des anciens maires.

Une étude concernant les plantations d'arbres sur la commune va être réalisée afin que tout soit pensé de façon globale, pour mieux coordonner et échelonner nos travaux.

Plusieurs nouveaux massifs seront réalisés par les agents du Centre Technique Municipal pour embellir notre commune. Nous allons également réaliser des études de faisabilité pour l'aménagement à l'aire de loisirs pour :

- la création d'une zone de location privative pour vos rassemblements en extérieur,
- l'implantation de différents aménagements de loisirs (skatepark, parcours santé, parcours VTT).

Ces projets ne verront pas tous le jour en 2021, mais le but est de mieux anticiper et planifier nos dépenses.



Commission Enfance-Jeunesse

Le début de l'année 2021 a vu se concrétiser quelques projets, avec notamment :

Pour Augustin Dernier :

- La réfection des sols de 2 classes de l'école.
- L'arrivée tant attendue des jeux de cour (but de foot, panier de basket, ...)

Pour Claude Bertaud :

- Equipement de toutes les classes en tableaux Interactifs Digitaux et PC portable.
- L'aménagement nécessaire au projet jardin de l'école : chaque classe a désormais son espace pour procéder à des plantations.

- En partenariat avec l'APE, le remplacement du parc des vélos et trottinettes.

Malgré les conditions sanitaires difficiles, une rencontre a pu être organisée avec les représentants élus des parents d'élèves, pour aborder tous les aspects de la vie périscolaire.

Nous espérons pouvoir recommencer l'expérience avant la fin de l'année scolaire, afin de partager l'avancement des différents points abordés !

Commission communication

Après un petit Trait d'Union Camparochois en mode « confiné » en 2020, nous sommes heureux de vous présenter votre journal 2021 dans sa nouvelle version.

Nous espérons que vous aurez toujours autant de plaisir à retrouver dans vos rubriques habituelles les informations concernant la vie de la commune. Dans cette nouvelle édition, et en raison des restrictions sanitaires, vous y découvrirez essentiellement des articles concernant le travail des commissions, les réalisations et les projets à venir dans la commune. Comme nous avons hâte de retrouver les actualités de nos associations !

Depuis un an, vous avez été très nombreux à télécharger l'application « illiwap » : presque 600 utilisateurs à ce jour, c'est un succès ! Continuez à en parler autour de vous, c'est important de permettre à un maximum d'habitants d'être avisés des actualités de la commune.

Le téléchargement sur le smartphone est gratuit, sans inscription et sans engagement.

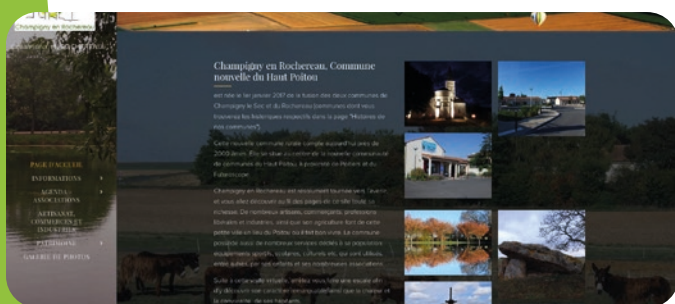
Continuez à être nombreux à visiter notre page Facebook ainsi que le site internet de la commune (environ 120 visites journalières, soit 3500 par mois), riche de nombreuses informations pratiques et de superbes photographies d'hier et d'aujourd'hui, à l'adresse suivante :

<https://www.champignyenchereau.com/>



Vous êtes une association, une entreprise, un commerce, un artisan, et vous souhaitez faire de la publicité sur nos différents supports, n'hésitez pas à nous contacter par mail à :

champignyenchereau@gmail.com



Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

Les dernières cérémonies commémoratives n'ont pas pu se passer de manière habituelle en raison des contraintes sanitaires.

En comité relativement restreint, les anciens combattants et sympathisants ont pu se retrouver à l'occasion de la cérémonie du 8 mai, à 11h30 devant le monument aux morts du Rochereau puis à midi devant celui de Champigny. Après une lecture émouvante par Carole Rideau, conseillère municipale, du discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, les drapeaux ont été levés.

Nous avons souhaité partager ci-après ce beau texte pour celles et ceux qui ne pouvaient être présents pour ce moment mémoriel.



8 mai 1945.

Par deux fois, l'Allemagne a signé sa capitulation sans condition. Pour l'Europe, la délivrance est là, la guerre est finie. Enfin. Après tant de souffrances et de désolations, après tant d'espérances et de luttes acharnées. Même les épreuves les plus douloureuses ont une fin. Même les tempêtes les dévastatrices s'achèvent.

Une joie bouleversée emplit les cœurs, les drapeaux ornent les fenêtres, les embrassades se noient dans la liesse populaire. Derrière les larmes de joie, celles de la peine affleurent. Personne n'oublie les villes ruinées, les vies dévastées, personne n'oublie que l'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Notre monde en fut à jamais changé. La Seconde Guerre mondiale est une rupture pour notre civilisation qui se sait, encore davantage, fragile et mortelle.

Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi.

Pour notre pays, rien ne fut simple, ce combat prit de nombreux visages et la victoire mille chemins. Malgré les ardents soldats de Moncornet, d'Abbeville, des Alpes, de Saumur et tous "ceux de 40", l'ombre de l'occupation, de la division puis de la collaboration a jeté son voile obscur sur la France.

Il y a 80 ans, en 1941, les flambeaux de la Résistance brillaient déjà. Le flot du refus et de l'espérance montait tandis que la répression forgeait son funeste souvenir à Châteaubriant, au camp de Souge ou au Mont-Valérien.

La France libre recevait les ralliements des territoires ultramarins et poursuivait son inlassable épopée. Dans les sables de Koufra, elle nouait un pacte avec la victoire et par la voix du colonel Leclerc regardait déjà vers Strasbourg. À l'instar d'Hubert Germain, dernier des compagnons de la Libération, ce fut toute une jeunesse ardente et résistante qui refusa la défaite et l'asservissement, qui refusa de servir les desseins de l'occupant. Tous, ils ont permis à la France de s'asseoir à la table des vainqueurs.



Cela fut rendu possible par le combat acharné des armées françaises et des armées alliées, par les Forces Françaises Libres qui jamais ne cessèrent la lutte, par le dévouement des résistants de l'intérieur, par chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement de la France et la négation de ses valeurs. Notre gratitude demeure indéfectible.

Entendons les mots de Malraux : " un monde sans espoir est irrespirable ". La victoire de 1945 est le succès de l'espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante.

Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise.

Rappel - Collecte déchets



Les sacs jaunes sont à déposer à côté du container à poubelles, 1 lundi sur 2, le dimanche soir, veille de collecte. **Prochaines dates de collecte pour l'année 2021 :**

- 31 mai
- 14 et 28 juin
- 12 et 26 juillet
- 9 et 23 août
- 6 et 20 septembre
- 4 et 18 octobre
- 1er (à confirmer), 15 et 29 novembre
- 13 et 27 décembre

Pour les papiers et verres, merci de déposer vos déchets aux points d'apports volontaires.

La chorale «À BOUT DE SOUFFLE» au rythme des confinements

Malgré les divers confinements, les choristes de la chorale A BOUT DE SOUFFLE ne sont pas restés à rien faire, ceci grâce à notre Cheffe de chœur Elsie GRIFFITHS et son papa Stéphane notre guitariste qui nous ont permis de vivre de nouvelles aventures, lesquelles étaient indispensables pour nous tous...

Confinement de mars 2020 !

Lors de ce premier confinement, nous avons goûté aux joies des technologies modernes en réalisant un chœur virtuel confiné... En mode "chacun chez soi, avec les moyens du bord ". Nous avons interprété "Comme un soleil "de Michel Fugain! Je vous invite à l'écouter sur YouTube.com

Nous avons tous et toutes pris un immense plaisir à l'enregistrer ! Un petit aperçu en photo de notre chœur virtuel

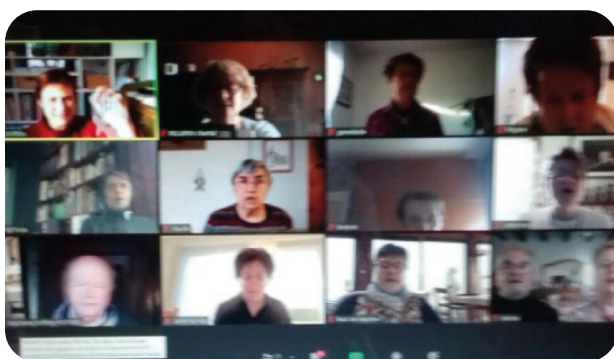


Nouveau confinement en 2021 ! Nouvelle expérience !

Afin de ne pas perdre l'année 2021, nous avons appris à faire nos répétitions en visio-chant chacun chez soi sur nos ordinateurs, c'est ainsi que nous nous retrouvons chaque jeudi soir pour une heure de travail sous la direction d'Elsie et de Stéphane pour la musique. Cela se passe dans la bonne humeur, chacun peut converser par micros interposés, nous apprenons les chants pupitre par pupitre selon nos voix (à savoir que nous chantons souvent à quatre voix) et ensuite nous chantons tous ensemble comme une répétition normale.

Forts ravis de cette nouvelle façon de travailler...

Une répétition du jeudi en visio-chant ...



En conclusion, pour nous les choristes, nous pouvons dire que ces confinements ont été formateurs et instructifs, nous avons appris à maîtriser les technologies nouvelles, tout en travaillant !

Mais il n'empêche que nous avons tous et toutes hâte de retrouver la vie normale !

De tous nous revoir dans un monde réel pour les répétitions en salle, de pouvoir vous chanter en concert le travail accompli avec les méthodes modernes depuis ces longs mois voire années...

Si vous avez l'envie de venir nous rejoindre, de passer un moment convivial en chantant, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans notre chorale, il vous suffit pour cela de contacter :

Madame Geneviève MORVAN Présidente
TEL 06 86 66 86 05

Madame Chantal PELLERIN Trésorière
TEL 06 20 71 31 26

Association Parents d'Élèves

Chaque année, l'Association des Parents d'Elèves propose aux enfants un week-end «Champi'land», qui cette année encore, a dû être annulé, de même que la kermesse. Toutes nos manifestations à destination des enfants ont subi le même sort.

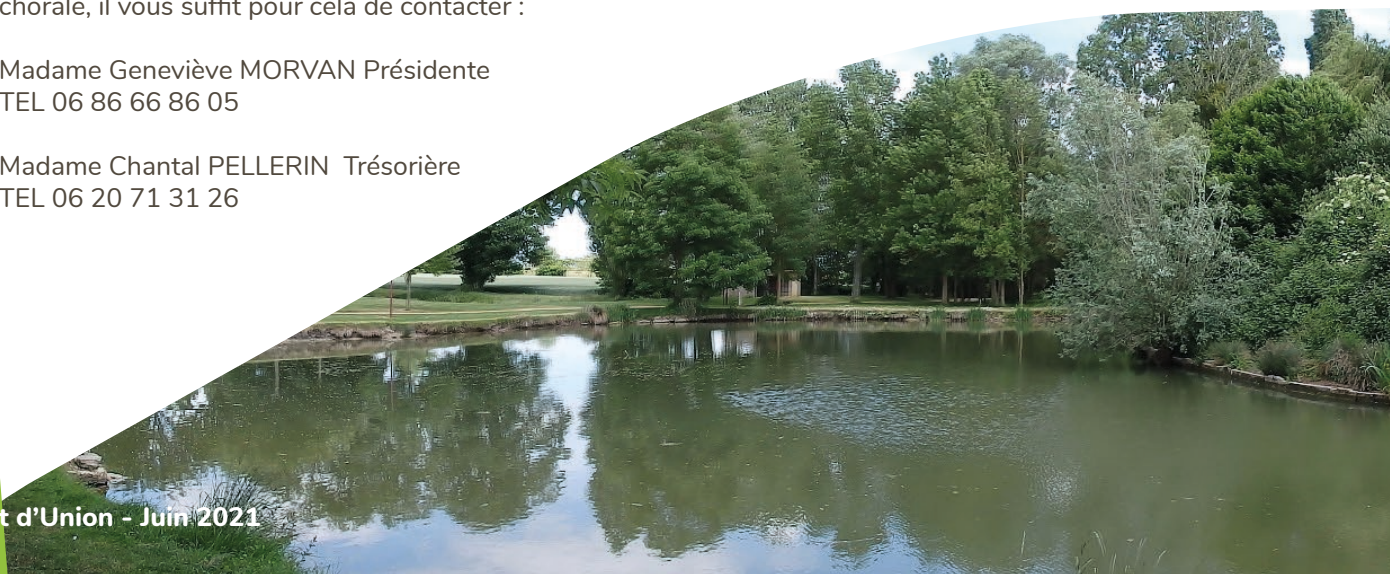
Pour autant, l'APE n'est pas restée inactive. Plusieurs ventes ont été proposées (sapins, saucissons et miel, ou encore dernièrement des confitures) afin de maintenir nos finances et surtout subventionner des projets au sein des écoles. Ainsi, des jeux ont été achetés pour les récréations (vélos, cerceaux...), mais aussi pour les garderies (matériel créatif, ballons, jeux de société).

L'APE finance également le projet art de « l'école des grands », avec bientôt une œuvre pour décorer la cour de l'école Augustin Dernier. Le Père-Noël est également passé pour les écoles et a remis des jeux de société à chaque classe. De plus, afin que les élèves de CM1-CM2 puissent suivre l'ensemble des cours de natation prévu au programme, nous avons financé un deuxième bus pour le transport à la piscine de Neuville.

Nous remercions chaleureusement tous les parents qui répondent toujours présents pour le bon fonctionnement de nos actions.

Enfin, un dernier projet a occupé l'association : les travaux d'aménagement de notre nouveau local : rue des Rosiers. Merci aux quelques parents venus nous prêter main forte ! Il reste une petite journée de travail et nous pourrions emménager.

Malgré le COVID, nous avons donc été présents auprès des enfants et des écoles. Nous espérons grandement pouvoir de nouveau proposer prochainement des manifestations aux enfants de la commune. Et nous pensons à toutes les associations du village, courage à tous !





Association BORN TO DANCE

Motivation, positivité et sourire

Comme toutes les associations nous faisons face à la crise sanitaire et nous nous adaptons.

Nous avons maintenu le lien en visio jusqu'à reprendre les cours en extérieur en groupe restreint depuis Mars 2021.

Des clips ont été réalisés pour maintenir nos liens, notre enthousiasme et notre créativité.

Nous faisons beaucoup de projets clips vidéos avec un vidéaste professionnel afin de garder des souvenirs mais aussi avoir une expérience devant une caméra.

Nos coordonnées :

ass-borntodance@hotmail.fr

Facebook : @btdance25

Instagram : Studio_btdance

Dates à venir

- Dimanche 20 juin 2021 :
Parcours immersif dans l'ancienne école

- 16 octobre 2021 :
Spectacle fin d'année « JUMANJI »

- 5, 6 et 7 novembre 2021 :
Comédie musicale « Manoa »



Association L'Danse, dansons dans le temps !



Les jeunes danseuses de l'association L'Danse ont pu reprendre les cours en extérieur depuis la fin mars grâce à la motivation de leur professeure, Caroline Pouzet.

Cette année, un film chorégraphique met en scène l'histoire et permettra de faire découvrir (ou redécouvrir) un patrimoine local. Ainsi, le moulin et le château de Cherves serviront de décor à ce projet, tourné par Amaury Maixent, Taxiderm production.

Nous remercions les différents partenaires locaux de rendre possible ce projet, ainsi qu'à la municipalité de Champigny-en-Rochereau d'avoir accompagné l'association dans ces moments difficiles pour tous.



Chut !!! On tourne !

Si vous souhaitez voir notre création, un DVD sera en vente n'hésitez pas à nous passer commande.

**Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse :
l-dansecr@orange.fr**

Le bureau L'Danse.

Mairie
05 49 54 61 20

3 place de la mairie
86170 Champigny en Rochereau

Mail: contact@champignyenrochereau.fr

Accueil du public :

Les lundis et vendredis
De 8h15 à 12h15 et de 14h00 à 18h00

Les mardis, mercredis et jeudis
de 8h15 à 12h15

Le samedi (accueil) de 9h00 à 12h00

Le
Trait d'Union
Camparochois

